



## Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 18 décembre 2007

Groupe prospectif issu

du Comité Départemental de la Vie Associative

Thème : Développement et prospective économique

---

### 1. Le monde associatif et son rôle dans la dynamique économique du territoire.

#### 1.1 Des enjeux de professionnalisation et de pérennisation des emplois du secteur associatif

Suite à la présentation des principaux enjeux économiques du département à l'horizon 2020, les participants ont rappelé que le tissu associatif est particulièrement dense sur le territoire et constitue un secteur économique à part entière qu'il ne faut pas négliger. Une étude permettrait sans doute d'en mesurer le poids et l'impact qu'il représente en termes d'emplois.

Concernant la qualité des emplois associatifs qui est parfois décriée, les participants réfutent l'idée que les emplois associatifs soient synonymes d'emplois précaires. Seulement, ils indiquent que nombre d'associations, et par conséquent leur capacité à générer de l'emploi salarié pérenne, sont tributaires des orientations et arbitrages budgétaires des institutions et collectivités qui les financent.

En matière d'encadrement, certains participants déclarent que leurs fonctions peuvent être comparées à celles d'un chef d'entreprise en termes de niveau de compétences, notamment en matière de gestion et comptabilité. En effet, le respect de la législation (droit du travail, finance ...) et ses évolutions, l'établissement des dossiers de demandes de subventions, contraignent les responsables d'associations à disposer de compétences en la matière et de les actualiser régulièrement. D'où la nécessité d'avoir accès à des actions de formation continue adaptées. Certaines fédérations, par exemple dans le champ de la jeunesse et du sport, ont d'ores et déjà mis en place des initiatives pour répondre à ce besoin de formation auxquelles de nombreuses associations sont confrontées.

De la même façon, en ce qui concerne les salariés, les associations représentées indiquent qu'il serait souhaitable de disposer de salariés mieux formés pour répondre au besoin de professionnalisation de leurs emplois. Dans le secteur médico-social en particulier, les associations sont confrontées à la nécessité de former leur personnel afin d'être en mesure de mieux prendre en charge les besoins des usagers, notamment des personnes en situation de dépendance et/ou d'isolement (soins, hygiène, services). Les participants soulignent également le besoin d'être en capacité d'organiser une veille permanente, notamment réglementaire et technologique (par exemple dans le domaine de l'environnement).

Les participants s'interrogent cependant sur la juste reconnaissance des qualifications et des responsabilités prises par les salariés en terme de rémunération, notamment dans le secteur médico-social. En effet, la question est de savoir dans quelle mesure le personnel du secteur associatif pourrait être incité à se former si cela n'est pas accompagné de perspective de progression salariale. Ces interrogations renvoient selon les participants aux niveaux de financement de leurs structures alors que l'Etat a tendance à se désengager financièrement de nombre de champs du monde associatif.

## **1.2. Une évolution du profil des bénévoles : du militantisme à la valorisation de savoir-faire professionnels**

Les associations constatent un changement de mentalité des bénévoles depuis quelques années. En effet, l'altruisme semble un peu moins présent que par le passé. Elles parviennent à mobiliser des bénévoles ponctuellement mais plus difficilement de manière régulière, sur le long terme, ce qui aboutit parfois à une accumulation de tâches et/ou fonctions pour les plus réguliers et conduit à des phénomènes d'usure de ces derniers.

Les intervenants constatent aussi qu'il n'y a plus autant de militantisme dans leurs rangs et qu'à l'inverse des personnes disposant de savoir-faire professionnels, viennent les rejoindre. Cela entraîne un changement de culture au sein de l'association qui tend à une modification des modes d'actions des associations, ceux-ci faisant moins appel à la revendication au profit d'une plus grande institutionnalisation des rapports entre les associations et les décideurs locaux.

Ces éléments conduisent cependant à s'interroger sur la pertinence d'une institutionnalisation du secteur associatif, au risque de lui faire perdre son essence même et de l'instrumentaliser.

## **1.3. Une volonté d'affirmation de la distinction entre l'offre du secteur associatif et celle du secteur marchand en matière de services à la personne**

Au sein du marché des services à la personne en plein essor, ce souhait tient à la crainte d'un amalgame de leurs prestations à celles du secteur marchand, dont l'offre en matière de services à la personne se développe et est appelée à croître davantage.

Pour ces représentants, au-delà de la terminologie « secteur des services à la personne », il y a nécessité, de la part des pouvoirs publics, de clarifier les champs de compétence et attributions respectives du monde médico-social relevant du financement public de celui relevant du secteur privé marchand. Dans une approche prospective, il faudrait réaffirmer la légitimité des actions associatives, notamment sous l'angle des questions d'intérêt général et des valeurs d'indépendance qu'elles portent. Seule la réaffirmation de cette spécificité permettrait d'éviter la dissolution du secteur associatif dans le secteur marchand.

Plusieurs participants ont souligné que la souplesse du système associatif permet souvent une capacité d'innovation d'actions (ou solutions) plus importante qu'au sein de structures relevant du secteur marchand. En effet, malgré le fait que les participants constatent l'existence d'un fossé entre le monde associatif et le monde économique, dans certains secteurs, il existe un dialogue et des contacts réguliers avec les milieux économiques (ex : association des consommateurs siégeant dans les CDEC, contacts des associations environnementales avec le monde agricole ...). Les participants s'accordent à dire que les associations ont ainsi un rôle d'aiguillon du monde économique en révélant les carences ou en le sensibilisant sur certaines thématiques. Par leurs actions, elles peuvent alors initier la dynamique d'un marché et ont pris pour exemple le domaine du développement durable (ex : essor du marché de l'éco-construction suite à la prise de conscience collective à laquelle a contribué fortement le monde associatif).

## **2. Les autres thématiques abordées**

### **2.1. L'image du département**

Les participants ont souligné la qualité de vie dont il est possible de disposer sur le territoire costarmoricain et qui est une source importante d'attractivité du département. Cependant, sensibles aux problématiques environnementales, certains participants estiment que la dégradation de l'environnement (les algues vertes par exemple) nuit fortement à l'image du département. Malgré le fait que des efforts sont constatés dans certaines filières, il leur semble important de rappeler qu'ils doivent être poursuivis.

## **2.2. La saisonnalité des activités touristiques**

Bien que le tourisme constitue le deuxième secteur économique du département, il a été rappelé la difficulté des acteurs du tourisme à dégager des revenus tout au long de l'année, du fait de la saison touristique courte. Cette difficulté d'ordre économique impacte également fortement le management des ressources humaines de ces structures. Longtemps, le personnel saisonnier a été mal rémunéré ce qui a contribué à construire une image négative des possibilités d'emplois dans ce secteur. Cela explique en effet en partie les difficultés de recrutement que rencontre aujourd'hui le secteur de l'hôtellerie-restauration.

## **2.3. L'attente d'un plus grand équilibre territorial en matière d'aménagement du territoire**

Certains participants regrettent que le niveau de certains services collectifs, notamment en ce qui concerne l'offre de transports en commun, ne soit pas égal en tout point du territoire costarmoricain. Ils seraient favorables à un maillage plus important de cette offre de services sur l'ensemble du territoire plutôt qu'à son développement uniquement concentré sur les principales agglomérations.